



## Formation membres du CSE/CSSCT entreprise de moins de 300 salariés



### Public

Actuels élus DP/CE/CSSCT en vue de la mise en place du CSE dans les entreprises.



### Pré requis

Aucun.

100% de nos apprenants recommandent cette formation



### Objectifs

La formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique a pour objet de :

- ☑ Développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capaciter d'analyser les conditions de travail.
- ☑ Les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



### Modalités d'animation

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

- Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, ludique et applicative.

Avec des techniques pédagogiques variées :

- Brainstorming, questionnaire, quizz, travaux de sous-groupe, apprentissage, energyzer, démonstration.

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.



### Support

Référentiel PRST formation CSE



### Validation

Cette formation sera validée par QCM.

Une attestation sera remise à chaque participant.



### Contenu

Contenu basé sur les domaines suivants :

- La prévention des risques professionnels : *Fondements, enjeux et acteurs.*
- Mise en place du Comité Social et Economique : *Transition, cadre d'implantation, composition du CE, différences avec anciennes instances, atouts et spécificités du CSE, domaines de compétences, obligation de discrétion.*
- Attributions du Comité Social et Economique : *Rôle de négociation, rôle économique et professionnel, domaines d'information, analyse des documents comptables, rôle en matière de santé sécurité et conditions de travail, mise en place du CSSCT.*
- Les moyens du CSE : *Heures de délégation, budgets, formations, liberté de déplacement, locaux, panneaux d'affichage, outils de communication, accès au DU et registres d'entreprise, règlement intérieur, réunions, ordres du jour, procès-verbaux.*
- Les missions du CSE en matière économique et sociale : *BDES, organisation du travail et de la formation professionnelle, politique sociale et culturelle, droit à l'expertise, droit d'alerte.*
- Les missions du CSE en matière de santé et sécurité au travail : *Différentes missions santé et sécurité au travail, analyse des accidents, gestion des situations particulières.*
- Les missions du CSE en matière de communication : *Affichages, internet, permanences, frais de communication.*
- L'organisation et l'animation collective sur la santé et la sécurité au sein du comité : *Positionnement par rapport aux différents acteurs de l'entreprise, relations avec les acteurs externes, identification des responsabilités de l'employeur, focus sur la faute inexcusable, ressources documentaires du CSE.*

### Accessibilité



Durée

35 h de formation



Effectif

max 10 stagiaires



Tarif

nous consulter



Formateur

Formateur de formateur certifié par l'INRS



Agenda intra

voir : [www.a2s-conseil.fr](http://www.a2s-conseil.fr)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

[contact@a2s-conseil.fr](mailto:contact@a2s-conseil.fr)